

COMMUNE DE PAZAYAC
DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE
ARRONDISSEMENT DE SARLAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 2015.33

Date de la convocation : 16.07.2015

Date de la séance : 23.07.2015

Nombre des conseillers municipaux : 15

Nombre de présents : 12

Absents avec procuration : 2

Présents : DUMONTET J-Jacques, MEYNARD Michel, CATUS Bernard, CLAUZADE Annick, COSTE Stéphane, LACON Betty, GUILLON David, LANSADE BESSE Nathalie, BOUILLAC J-François, VERLHIAC Martine, VILATTE Cédric,

Absents : DELBOS Daniel, VERLHAC J-Claude, SILVA Stéphanie, CESSAT Bernard

Secrétaire de séance : LACON Betty

**OBJET – ARRET DU PROJET DE REVISION A MODALITES SIMPLIFIEES ET DE
MODIFICATION N° 01 DU PLU**

La procédure de révision à modalité simplifiée et de modification N° 01 du document d'urbanisme initiée en séance du 11.12.2014 a abouti au dossier de projet de révision et de modification du PLU qui doit être à présent arrêté par le conseil municipal avant d'être transmis pour avis aux personnes publiques associées et aux communes limitrophes et soumis ultérieurement à enquête publique.

La concertation s'est effectuée en application de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme tout au long de la procédure de révision

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 123-9, L 300-2 et R 123-18 ;

Vu les délibérations du conseil municipal, en date du :

- 01.03.2012 ayant approuvé le PLU,

- 11.12.2014 ayant prescrit la révision du document d'urbanisme et fixant les modalités de la concertation.

Considérant que ce projet est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques qui ont été associées à sa révision ainsi qu'aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide

1- De tirer le bilan de la concertation : aucune observation de nature à remettre en cause les orientations retenues n'ayant été relevée, considère ce bilan favorable et décide de poursuivre la procédure

2. d'arrêter le projet de révision à modalités simplifiées et de modification N° 01 du PLU de la commune de PAZAYAC tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,
Au registre suivent les signatures,
Pour copie conforme à l'original,

Mr DUMONTET J-Jacques – Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212403216-20150723-201533-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2015

Publication : 29/07/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation